



Séance du 03 avril 2024

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 21 mars 2024

Date d'affichage : 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le trois avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints
S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – P. PARISOT
– G. SALVI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – M. FAIVRE –
A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER – V. TRARI-MEDJAOUI donne pouvoir à
G. BRIOT – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – O. HOUILLOIN donne pouvoir à
B. PY – P.E. PHEULPIN donne pouvoir à M. HEQUET

Excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – C. LAMBOLEY – Q. COUVREUR

Philippe PARISOT a été désignée secrétaire de séance

DCM 2024/04/33

Subventions association marche à suivre, fit boxing et run'in

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de 100 € à l'association la marche à suivre,
 - Décide d'attribuer une subvention de 250 € à l'association Fit Boxing,
 - Décide d'attribuer une subvention de 500 € à l'association Run'In
 - Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget,
-
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
 - Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE